

Arabie Saoudite : J'agis pour Israa al-Ghomgham.

Pour avoir participé à des manifestations pour réclamer des réformes pendant le printemps arabe de 2011, elle a été emprisonnée avec son mari Moussa al Hashem et quatre autres défenseurs des droits humains. Ses chefs d'inculpation sont nombreux :

- avoir participé à des manifestations et avoir évoqué ces manifestations sur les réseaux sociaux.
- avoir encouragé des manifestations et publiés des photos et vidéo de manifestations sur Facebook.
- soutien moral à des émeutiers en participant aux obsèques de manifestants tués pendant les affrontements avec les forces de l'ordre.

Toutes les personnes arrêtées sont chiites, minorité fortement discriminée par le pouvoir saoudien sunnite.

Trente-deux mois après son arrestation, elle comparait devant le tribunal pénal spécial (pour juger les affaires de contre-terrorisme). Le procureur général demande la peine de mort par décapitation pour cinq des six accusés. Ce serait la première femme d'Arabie Saoudite à subir ce châtiment pour avoir manifesté pacifiquement. Mais la mobilisation internationale et le meurtre sauvage du journaliste saoudien Jamal Khashoggi qui révèle la cruauté du régime saoudien, font modifier la peine qui est commuée le 10 février 2021 par de la prison de 8 ans pour elle et 17 ans pour son mari. Cette peine est aggravée de 5 années supplémentaires en appel en 2022.

Pendant le déroulement des procès de graves irrégularités ont été présentes (mauvais traitements, absence d'avocat). Intervenons auprès des autorités saoudiennes. [J'agis pour Israa al-Ghomgham | ACAT France](#)

Bonne nouvelle : Le député du Gabon, Bertrand Zibi Abeghe, opposant au président Bongo est libre

Bertrand Zibi Abeghe ancien opposant au pouvoir en place est enfin libre.

Tout commence en août 2016, quand il démissionne publiquement de son poste de député, ce qui irrite fortement le président Ali Bongo. Ce dernier est vainqueur de l'élection présidentielle, malgré des élections entachées d'irrégularités. S'en suit une répression des militants de l'opposition par la police de Bongo et l'arrestation de Bertrand Zibi Abeghe. 1200 personnes ont été arrêtées à travers le pays, avec exécutions sommaires, tortures et disparitions. Le pouvoir politique parle de 3 morts alors que l'opposition parle d'au moins 100 victimes.

Il a souvent fait l'objet de mauvais traitements et de violences (privation de nourriture et d'eau, quartier disciplinaire,...). Son procès au tribunal correctionnel de Libreville, commence en juillet 2019, après 28 mois d'emprisonnement.

Accusé de « crimes contre la paix publique, détention d'arme à feu, et non-assistance à personne en danger », prétextes fallacieux, il est condamné à 6 ans de prison. Il n'a cessé de clamer son innocence et considère que sa détention est politique et qu'elle est une vengeance du président Ali Bongo. L'ACAT l'a soutenu par vos prières et vos courriers, plusieurs fois pendant cette période et pour la Nuit des Veilleurs 2020. « *Une page d'injustice se tourne pour cet opposant. Il doit dorénavant pouvoir jouir de tous ses droits et notamment celui d'obtenir justice et réparations pour les violences dont il a fait l'objet en prison.* » Voir l'article complet sur le [site de l'ACAT-France](#)

Souvenirs amers (d'après un texte du pasteur Charles Wagner)

Pourquoi dois-je toujours me condamner aux souvenirs les plus mauvais ? Pourquoi je leur laisse trop de place dans ma mémoire ?

Ai-je en moi et en mon cœur tant de place vide pour leur en laisser autant ?

Et alors que j'oublie tant de belles choses, faut-il que je ne conserve que les rancunes et le mal que l'on m'a fait ?

Eternel, il y a des actes impardonnables, des êtres qui ne méritent ni excuse, ni bienveillance, ni indulgence.

Permetts-moi de ne pas les associer toujours à mes pensées et m'enfermer ainsi dans ce mal. Et fais-moi encore entendre ta voix qui me dit : « Laisse tomber l'injure à terre, et ne la ramasse pas. Baisse-toi plutôt pour ramasser la fleur, si humble soit elle et qui aujourd'hui, là où tu es, te sourit ».

« Eternel, nous ne savons pas quand tu viens dans nos vies. Nous t'attendons toujours plus tard, nous nous perdons en préparatifs, nous nous projetons, nous nous activons, nous planifions, et finalement, nous te reléguons au futur, et même parfois au conditionnel.

Eternel, ne permets pas que nous manquions notre rendez-vous avec toi ; ni le soir, ni le milieu de la nuit, ni le matin, ni tout au long de ce jour.

Ménage-nous des moments, où nous nous asseyons dans le jardin de notre vie, et où tu convertis notre attente en la joie parfaite de te savoir présent ». Amen.

(d'après une prière de Marion Muller-Colard, « Eclats d'évangile »).